## Pour qui ? Comment ?

Présenter des douleurs chroniques persistantes.

Fournir une demande accompagnée d'un coupon d'inscription de la part de votre médecin (généraliste ou spécialiste).

#### Parcours

- 1. Entretien avec votre médecin qui remplit la demande.
- Nous faire parvenir votre demande d'inclusion.
- Première rencontre individuelle : BEPI Bilan Educatif Partagé Initial (voir au verso) pour définir vos objectifs et choisir les ateliers pertinents pour vous.
- 4. Participation aux ateliers collectifs choisis.
- Deuxième rencontre individuelle : BEPF
   Bilan Educatif Partagé Final (voir au verso)
   pour faire le point sur ce que vous ont apporté les ateliers.
- 6. Entretien téléphonique pour évaluer :
- Les changements apportés dans votre quotidien par le programme,
- Votre avis sur les ateliers afin de nous aider à nous améliorer.

## Participation financière

L'adhésion à l'Association SPAD de 1€ vous sera demandée.

### L'équipe

Elle est formée à l'Education Thérapeutique et composée de :

- Médecins
- Infirmières
- Pharmacien
- Kinésithérapeute
- Accompagnatrice en Montagne
- Socio-esthéticienne
- Professeur de Yoga
- Assistant de service social
- Patient référent souffrant de douleurs chroniques

#### Le secteur couvert



#### Pour nous contacter

**2**: 04 50 98 40 48

@: peps@spadf.org

Service PEPS
BP 501 Scionzier
74 305 Cluses cedex







# P.E.P.S

Programme
d'Education thérapeutique
pour Patients Souffrant
de douleurs chroniques

Comment vivre au quotidien avec ma douleur?

Où trouver un lieu de partage et d'écoute près de chez moi ?

Moi, ma douleur Mon bien être

